Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1028

Artikel: Politique de sécurité : l'urgence de penser globalement
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1020696

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POLITIQUE DE SÉCURITÉ

L'urgence de penser globalement

(*jd*) Dans un premier temps, l'ambiance fut à l'euphorie. La chute du mur de Berlin, l'effondrement du Pacte de Varsovie, la fin de l'antagonisme entre les deux Grands qui, quarante années durant, avaient polarisé la planète, tous ces événements étaient annonciateurs d'une ère nouvelle de paix et de sécurité pour l'Europe. Les plus optimistes voyaient déjà réalisées les conditions d'un désarmement rapide, en particulier en Suisse.

Quelques mois seulement nous séparent de ce changement profond de la situation internationale. Ils ont suffi à nous faire comprendre qu'à la période de guerre froide et d'équilibre de la terreur n'avait pas succédé un âge d'or de paix et d'harmonie. Il suffit d'évoquer ici le réveil des nationalités, les difficultés dans lesquelles se débat l'Union soviétique et la lutte pour le pouvoir qui s'y déroule, la désagrégation de la Yougoslavie, le tout sur fond de concentration de potentiel militaire en Europe. Autant l'environnement politique était jusque alors balisé et connu, autant il apparaît maintenant incertain.

Conseil fédéral et antimilitaristes face à face

Tel est aujourd'hui le contexte difficile dans lequel s'inscrit le débat sur la politique de sécurité: un paysage politiquement instable et des menaces nouvelles, non militaires mais tout aussi susceptibles de mettre en danger les bases de notre existence: graves atteintes à l'environnement, évolution démographique, déséquilibres économiques, commerce de la drogue et mainmise des mafias sur les institutions, pour n'en citer que quelques-unes.

Dans son rapport d'octobre dernier à l'Assemblée fédérale, le Conseil fédéral affirme prendre en compte cette situation nouvelle et fluide: il s'agit *«de ne rien abandonner de ce qui est valable, de ne pas hypothéquer les décisions futures et de ne rien négliger en vue d'un ordre de sécurité nouveau auquel notre pays a aussi tout intérêt»*. La lecture de ce rapport ne confirme malheureusement pas les intentions initiales; le gouvernement fait la part belle à l'acquis sécuritaire — conserver ce qui a fait ses preuves — et limite délibérément son approche de la sécurité aux menaces militaires. Dans cette perspective l'armée, même allégée en effectifs, reste la pièce maîtresse de la politique de sécurité. Ainsi Conseil fédéral et antimilitaristes pacifistes se retrouvent dans un face-à-face stérile où le premier valorise à l'excès l'instrument militaire et les seconds lui dénient toute validité. Comme si le problème se posait en termes de tout ou rien.

L'armée ne suffit pas à assurer notre sécurité

Opposition stérile parce que la situation actuelle et les scénarios d'un futur possible exigent plus que des analyses en noir et blanc. Le Conseil fédéral évoque certes une large palette de défis sociaux, économiques, démographiques et écologiques auxquels nous sommes confrontés. Mais c'est pour aussitôt s'en débarrasser en affirmant qu'ils font *«depuis longtemps l'objet des diverses politiques de la Confédération, des cantons et des communes* et qu'il *est judicieux de laisser la responsabilité de leur gestion aux instances spécialisées»*. Et donc aux militaires le soin de définir et de gérer la politique de sécurité.

Belle illustration de la ventilation administrative des problèmes ! On ne vit pourtant plus dans un monde où la conduite politique peut se satisfaire d'une distribution optimale des tâches. Lorsqu'il s'agit de la conception de la sécurité, on est en droit d'attendre des autorités qu'elles proposent plus qu'une énumération des dangers sans articulation aucune et sans degré d'urgence. Si l'on peut admettre que le scénario du retour à la confrontation entre les Etats est une éventualité à ne pas ignorer et justifie par conséquent le maintien d'une force armée, on comprend moins par contre que le Conseil fédéral accorde une telle priorité à ce scénario au point de rejeter à la marge les dangers de type non militaire.

Pour reprendre la réflexion de Kurt Spillmann, spécialiste des questions stratégiques et de sécurité à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, les buts de la politique de sécurité — assurer la paix dans l'indépendance, maintenir la liberté d'action du pays, protéger la population, défendre le territoire — doivent être réexaminés à la lumière de données nouvelles. La seule existence de la force militaire helvétique ne peut garantir aujourd'hui la réalisation de ces objectifs. Notre paix par exemple ne peut résulter que d'un contexte pacifié en Europe, lequel implique l'édification d'un système de sécurité collective. Le Conseil fédéral le reconnaît pour aussitôt brandir les limites à notre participation découlant de la neutralité: «*Dans la situation actuelle, et en raison précisément des incertitudes quant à l'évolution future, il n'y a pas lieu de nous départir de notre politique de neutralité traditionnelle.*» Pour ajouter quelques pages plus loin que *«notre neutralité doit dorénavant être examinée à la lumière des modifications du contexte dans lequel nous évoluons»*.

Or, pour effectuer cet examen, il importe de déterminer les modalités de l'insertion de la Suisse dans un ensemble européen. Certes l'unité politique et militaire de l'Europe est encore dans les limbes. Mais d'un rapport stratégique on peut exiger qu'il propose un minimum de réflexion prospective et qu'il contribue à animer le débat politique. Au lieu de quoi le Conseil fédéral nous invite bien helvétiquement à attendre pour voir. Par quoi il faut entendre que, pour l'essentiel, nous couchons sur nos positions. Ce mode de faire rappelle la stratégie française de la ligne Maginot. Mais, rassurés par notre défense armée, complétée de quelques pincées de diplomatie plus active et de politique économique extérieure dynamisée, nous risquons d'être pris à revers par d'autres dangers que le Conseil fédéral cite d'ailleurs pour les exclure de la politique de sécurité.

Caricature

En définitive ce rapport illustre à la caricature le fonctionnement de notre gouvernement: la départementalisation à

MÉDIAS

L'heure (leurre) des dupes

(*ag*) *«C'est comme un contrat d'assurance...»*: ce fut la première chose sensée que j'aie entendue, quand radios et télévisions annoncèrent le 15 février à 12h30 que, selon Radio Bagdad, le Conseil de commandement de la révolution se disait prêt à évacuer le Koweït conformément à la résolution 660 du Conseil de sécurité des Nations unies. Vu l'importance de l'événement la plupart des stations transformèrent sur le champ le journal ordinaire en un journal continu. Mais il fallait «meubler», et de recourir aux correspondants permanents, Londres, Washington, Moscou, Tel-Aviv, Riyad. Surpris eux aussi par la nouvelle, ces journalistes, avant toute réaction des gouvernements qu'ils observent, ne pouvaient qu'improviser.

C'est alors que le correspondant à Moscou d'*Europe I* dit enfin ce qu'il fallait dire: *«Vous avez une dépêche. Bien ! C'est comme un contrat d'assurance; il faut lire* aussi *ce qui est imprimé en petits caractères.»* Et le comble, c'est qu'un responsable du ministère irakien de l'information donna ce conseil aux journalistes occidentaux accrédités à Bagdad: *«Lisez bien le texte...»*

La frénésie du direct tue l'information aussi sûrement que l'excès de mobilité paralyse, dans les bouchons, la capacité de se déplacer. Ce commentaire qui est fait, avant toute analyse, ne peut être, instantanément, que répétition de l'annonce que l'événement a eu lieu et qu'on l'a appris à Londres, à Paris, et même à Berne.

On aurait souhaité que le premier souci des rédactions fût, comme dans la chancellerie, de se procurer le texte, le traduire (où sont les bons traducteurs ? Chose significative, les grands médias qui ne lésinent pas sur les moyens sont avares de traducteurs sérieux) et de l'analyser, puis ensuite de le commenter.

Ainsi une des conditions posées à l'application d'une résolution qui exige un retrait inconditionnel était que *«dans le délai d'un mois à compter de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu* soit retiré *le matériel militaire que certains pays ont livré à Israël sous prétexte de la crise du Golfe»*.

Le prétexte s'appelait Scuds. Une telle clause aurait éclairé le contexte. Puis, après cinq heures d'agitation, le soufflé est retombé. Les chancelleries avaient lu ce qui était imprimé en plus petits caractères. Les médias eux n'avaient pas fait leur travail. Passent les médias audiovisuels dira-t-on. Ils sont l'information en continu. La concurrence acharnée ne leur permet aucun recul. Mais la presse écrite ? Le délai imposé par les rotatives et la périodicité lui laisse le temps de l'analyse.

Or je n'ai trouvé nulle part le texte complet du message du Conseil irakien. *Le Monde* par exemple, qui a la réputation de donner des documents, n'a présenté que des extraits jugés significatifs. C'est ainsi que la formule importante du message (il s'agit d'«un premier pas» vers le règlement du conflit) est sortie de tout contexte, alors qu'elle peut avoir plusieurs sens.

Qui manipule qui ? Qui censure qui ? Les médias réclament haut et fort le droit à l'information. Mais ils acceptent, pour des raisons commerciales et parfois de paresse, de travailler dans des conditions qui excluent toute rigueur.

Par exemple, celle, pédantesquement élémentaire: lire avant de gloser. ■

---

outrance de la gestion publique et la surcharge de nos magistrats, à la tête chacun de plusieurs ministères, empêchent toute vue d'ensemble. Un problème n'est reconnu comme tel que s'il est attribuable à une administration bien précise et cette dernière va le traiter selon ses propres catégories mentales. La politique de sécurité est l'affaire des militaires; les autres secteurs de l'administration ont bien été consultés mais le résultat final n'est rien d'autre qu'un collage artificiel sur fond de bonne vieille défense nationale. ■

PETITS PAYSANS

Contre les cotisations obligatoires

(*cfp*) On connaît un peu l'Association suisse des petits et moyens paysans (VKMB) depuis le bon résultat réalisé le 4 juin 1989 par l'initiative fédérale pour les petits paysans (49% de oui). Le décès du fondateur n'a pas brisé l'élan de l'association, présidée par un triumvirat formé d'une femme et de deux hommes. Deux grandes actions sont en cours.

L'Association a dénoncé à l'Assemblée fédérale la décision du Conseil fédéral d'élargir le cercle des bénéficiaires de paiements directs jusqu'à des exploitations de 40 hectares (jusqu'ici 15 hectares et 20 hectares en cas de terrain difficile). Elle juge qu'il y a violation de la loi fédérale sur l'agriculture. La commission de gestion du Conseil national pourrait traiter cette plainte au printemps prochain.

L'autre action porte sur les contributions obligatoires aux grandes organisations paysannes, contributions généralement ajoutées au prix de vente des produits. La VKMB a démissionné de l'Union suisse des paysans (USP) parce qu'elle est en désaccord avec sa politique, notamment sur la question du maintien des petites exploitations dont la disparition est acceptée par l'USP. En bonne logique, l'Association voudrait que les «cotisations forcées» de ses membres n'alimentent plus les caisses de l'organisation ennemie — il s'agit du même genre de contribution que celle que le conseiller national UDC Jean-Pierre Berger voudrait étendre aux arboriculteurs (voir DP 1027). Le co-président Ruedi Baumann (député écologiste bernois) estime que chaque exploitant paie annuellement une cinquantaine de francs sous cette forme, ce qui représente un total de 100 000 francs pour les 2000 membres de la VKMB, somme que l'association verrait d'un bon œil prendre le chemin de ses caisses, pour financer des activités avec lesquelles ses membres soient en accord. Les délégués ont approuvé les démarches prévues par leur comité, mais un recours aux tribunaux n'interviendra qu'en dernier lieu car des négociations permettront peut-être de trouver une solution pragmatique satisfaisante, par exemple sous forme d'une ristourne de la part de l'USP.